

Rapport d'Activités

Élimination des
déchets ménagers

RPQS (Rapport sur le Prix et la Qualité du Service)



20

23

Sommaire

Contexte

Collecte
en porte à porte
Répartition des sacs

Schéma de collecte

Collecte
en porte à porte
Prestataire

Collecte
en point d'apport volontaire

Collectes annexe

Les déchetteries

Les chiffres clés

Les actions et projets

Territoires



37 communes

22 940 habitants

14 659 sur le territoire boulageois

8281 de la Houve



Éléments techniques et financiers

inhérents à la gestion du service « Déchets Ménagers ».

Analyse des résultats Recherche d'amélioration

Le budget ordures ménagères est scindé en 2.

Les données sont pondérées en fonction de chaque territoire : Boulageois et Houve.

Collecte des emballages : en apport volontaires



Collecte multflux en porte à porte :
Sacs bleus résiduels
Sacs verts biodéchets

Accès déchetteries pour tous les autres déchets du foyer et des professionnels

Collecte sélective

Nouveau schéma de collecte : amélioration du geste de tri

En raison des mauvais résultats de tri sur l'ensemble du territoire du Sydeme, il a été décidé, en accord avec toutes les intercommunalités, de supprimer la collecte en porte-à-porte des sacs orange. À la place, un système de ramassage plus vertueux et mieux contrôlé est mis en place.

La CCHPB a opté pour la collecte en point d'apport volontaire des déchets fibreux et légers, en installant des bornes bleues et jaunes dans toutes les communes du territoire ainsi que dans les deux déchèteries.



01.04.2022

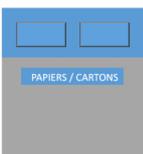
Mise en place des extensions de consignes de tri. Tous les emballages se trient.



01.07.2023

Suppression du sac orange.

Août 2022



Mise en place des bornes bleues pour la collecte progressive vers l'apport volontaire.

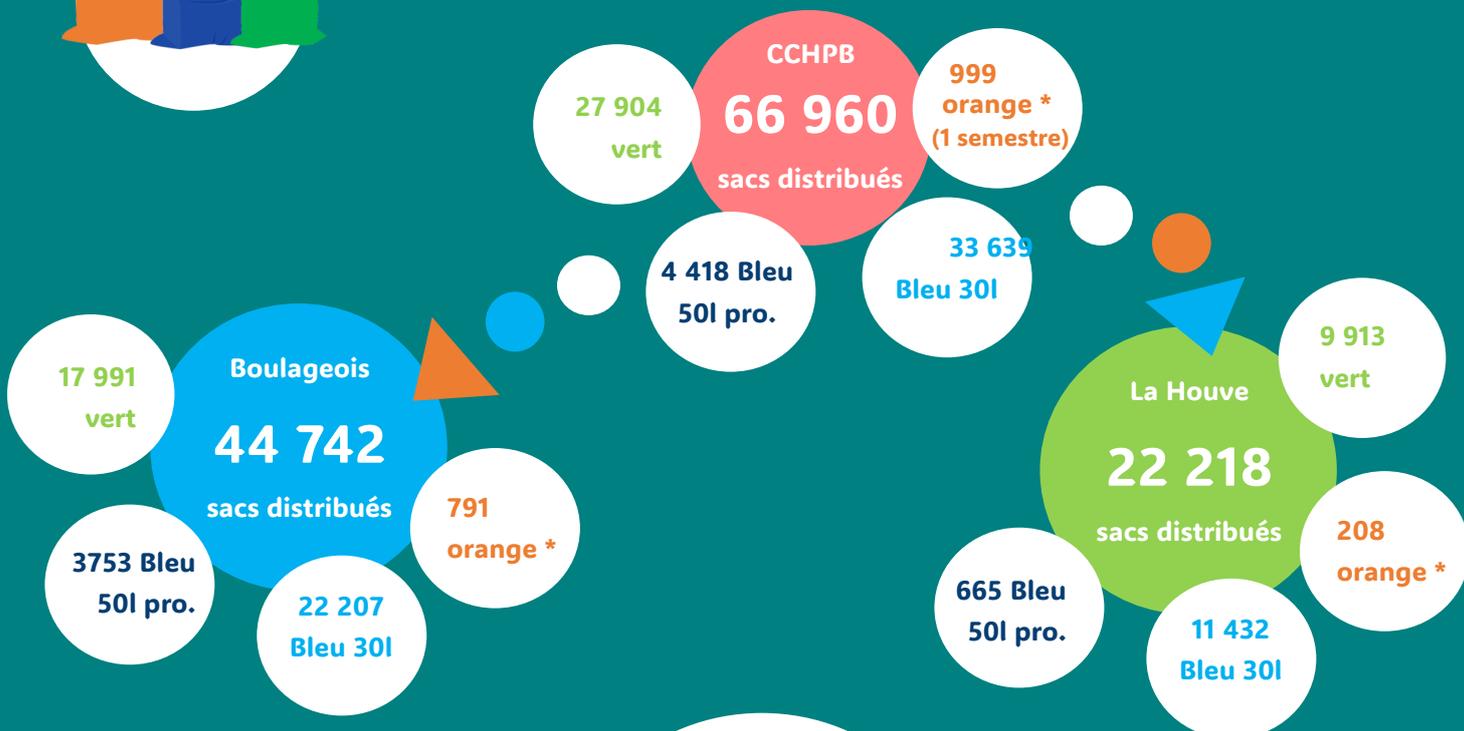


Novembre 2023

Renforcement des points d'apports volontaires à forte fréquentation.

Collecte en porte à porte

Répartition des sacs multiflux distribués en 2023



Coût de refacturation des sacs par le SYDEME

261 320,41€ HT /
275 693,03 € TTC
confection et
distribution
à l'année

soit
11,22 €/hab.
à l'année

* pour le 1er semestre uniquement . Le sac orange étant supprimé au 2ème semestre



au **01.07.2023** : Suppression du sac orange.

Les sacs multiflux sont acheminés vers le centre de transfert du SYDEME à Creutzwald.

Une fois répartie par catégorie de couleur, ...



Les sacs verts sont transférés au centre de méthanisation Méthavalor de Morsbach . Les biodéchets seront transformés en **biogaz, jus agricole et compost.**

La part de valorisation biologique est **24.47%**

Les sacs bleus contenant les résiduels sont traités en valorisation **énergétique** pour **34%** d'entre eux en Allemagne à Velsen. Tandis que le reste est transporté à Téting sur Nied en centre d'enfouissement, soit **58.47%**

Combien de tonnes de biodéchets ?

Collecte en porte à porte

Prestataire de collecte

Titulaire du marché : VEOLIA
du 01.07.19 au 30.06.27

59 415 km parcourus

4 638 tonnes collectées

3011 T pour le Pays Boulageois, 1621 T pour la Houve

soit
-15%
Par rapport à
2022

Cette baisse s'explique par la disparition des sacs orange dans nos poubelles.

Les emballages, sont placés depuis le 1er avril et 1er juillet dans les bornes d'apport volontaire.

On observe une baisse de **10%** de la collecte des biodéchets et des recyclables, par rapport à 2022. Cependant, **aucune augmentation dans le traitement des résiduels** n'est constaté, ce qui démontre que les usagers ont changé leur mode de consommation et n'ont pas diminuer leur geste de tri.

28 kg/an/hab **de biodéchets**

146 kg/an/hab **de résiduel**

3 409 Tonnes de sacs bleus collectés

Cout de collecte = **483 303,47 € TTC**

Cout de traitement = **1 599 192 € TTC**

Soit **2 082 495,47€** • **69 € TTC / habitant**

649 Tonnes de sacs verts collectés

Cout de traitement : **329 369 € TTC**

Recettes à la valorisation = **13 356 €**

Soit **316 013€** • **14 € TTC / habitant**

Les outils de prévention

Les sacs non multilflux ne peuvent pas être pris en charge pour le traitement. Ils doivent impérativement être conformes. Seul les sachets fournis par la collectivité sont utilisables.

Le mauvais tri dans les sacs verts et les déchets en vrac font également l'objet d'un refus de collecte en raison des contraintes techniques.

De ce fait, la non-conformité est signalée par un attache cravate fixé sur la poubelle refusée. L'utilisateur averti de la problématique, peut contacter la CCHPB.



Collectes en apport volontaire

En 2023, un grand changement a été mis en place pour améliorer le tri des déchets au sein de la collectivité et du SYDEME. Cette nouvelle collecte a pour objectif d'améliorer la qualité du tri, qui s'est détériorée ces dernières années. L'opacité du sac orange et l'utilisation des poubelles rendaient difficile le contrôle du tri. Cela a permis à certains usagers, moins attentifs aux consignes, de profiter de la grande taille des sacs pour y jeter des déchets mélangés sans respecter les règles.



L'apport volontaire est la solution la moins coûteuse et permet d'apprécier un tri plus vertueux. Afin de le rendre très accessible, de nombreux points ont été développés et renforcés sur le territoire.

LISTE des POINTS D'APPORTS VOLONTAIRES de la COMMUNAUTE de COMMUNES de la HOUVE et du PAYS BOULAGEOIS

BANNAY RUE PRINCIPALE - CENTRE

BERVILLER EN MOSELLE
RUE DE MERTEN
RUE DE VILLING

BETTANGE RUE DE LA TUILERIE

BIONVILLE SUR NIED
MORLANGE - ROUTE DE BOULAY
RUE PRINCIPALE - CIMETIERE
ROUTE DE BOULAY - CHÂTEAU

BOULAY-MOSELLE
HALLING LES BOULAY - ROUTE DE BOULAY
ZI - RUE PIERRE THEOPHILE SOMBORN

COMPLEXE I. WENDLING - SALLE DES FÊTES
RUE DES HUILIERS - DEVANT LPI
RUE DE LA MONTAGNE - RUE DE LEZOUX
RUE DE LA MONTAGNE - RUE DU 19 AOUT 1951
RUE DU MARECHAL NEY
IMPASSE DE LA SOURCE - RUE DE LA TUILERIE

RUE DU GENERAL RASCAS
RUE DU COLONEL VING
RUE DE SARRLOUIS

RUE DE SARRLOUIS - CHEMIN DES TANNERIES
RUE ALEXIS WEBER
PLACE DE LA REPUBLIQUE
CIMETIERE - CLOS DE VELLING

PLC DU MARCHE - RUE DES IMPRIMEURS
RUE DU LAVOIR
RUE DU MARAIS
RUE CHARLES DE VILLERS

RUE DES CATTES
CITE DES SOUS-OFFICIERS
RUE DE LA CHAPELLE

BROUCK CHEMIN DE LA FORÊT

CHÂTEAU-ROUGE

RUE DU CIMETIERE - RUE DES VERGERS
RUE DE LA FONTAINE
LOUTREMANGE - RUE DE LA CHAPELLE

CONDE-NORTHEN

RUE DE LA GARE
RUE DE MUSSY/RUE DU COIN
RUE DU DUCHE DE LORRAINE
LOUTREMANGE RUE DE LA CHAPELLE

COUME

RUE DE LA COLLINE
RUE DE LA FORÊT
RUE DE TETERCHEN

DALEM

RUE DE MERTEN - PARKING CIMETIERE
RUE ROBERT SCHUMAN

DENTING

RUE DU RUISSEAU
RUE PRINCIPALE- SALLE DES FETES

EBLANGE

PARKING SALLE DES FÊTES
RD 154E

FALCK

IMPASSE DU PIC VERT / Gymnase
RUE DE HARGARTEN
PARKING DE LA MAIRIE
PARKING DU 8 A HUIT 1
RUE DE LA PETITE SAULE
RUE DU CHEMIN DE FER
RUE DU POITOU
ROUTE DE CREUTZWALD

GOMELANGE

GUIRLANGE - RUE DE LA CHAPELLE
RD 55 1

GUINKIRCHEN PARKING DE LA MAIRIE

HARGARTEN-AUX-MINES

PARKING DU FOYER
RUE DE FALCK
RUE DE L'ECOLE
RUE DU STADE
RUE PRINCIPALE DERRIERE LE 100
RUE PRINCIPALE/RUE DU PONT/SORTIE

HELSTROFF

MACKER - RUE DU MOULIN
RUE DE LA BOUCLE

HINCKANGE

BRECKLANGE - RUE DU CHÂTEAU
RUE DE L'EGLISE

MEGANGE

CHEMIN DERRIERE LA MAIRIE
RURANGE - RUE DES PRES

MERTEN

PLACE DU CHÂTEAU
RUE DES PRIMEVERES
RUE DE LA HOUVE
RUE DE LA REPUBLIQUE - PARKING
RUE DES BRUYERES

MOMERSTROFF

RUE DES ORCHIDES
RUE DE LA FONTAINE

NARBEFONTAINE

PARKING DE LA MAIRIE

NIEDERVISSE RUE DES JUIFS

OBERDORFF RUE DE MONTMORILLON

OBERVISSE RUE DU CIMETIERE

OTTONVILLE KIRRESGARTEN

RUE DE LA CHAPELLE

PIBLANGE

BOCKANGE - ROUTE DE BOULAY
DROGNY - RUE DE LA GARE
PARKING SALLE DES FÊTES
RUE BONNE TERRE

REMERING RD63 - AU MONUMENT

ROUPELDANGE
CHEMIN DE LA FORÊT
RUE DE LA CROIX

TETERCHEN

RUE DU CIMETIERE / RUE JEANNE D'ARC
RUE DU STADE
RUE GEORGES BRASSENS
RUE SAINT-RUFE

TROMBORN

RUE DES JARDINS
RUE DES VERGERS côté RUE DE METZ

VALMUNSTER PLC ABBE G. WEYLAND

VARIZE-VAUDINCOURT

CHEMIN DE LA GRANDE CORVEE
VAUDINCOURT - RUE PRINCIPALE
MOULIN PONT DE PIERRE - ESAT

VELVING RUE DES FONTAINES

VILLING RUE DES CHAMPS
RUE DU STADE

VOELFJUNG-LES-BOUZONVILLE

RUE DE L'ECOLE

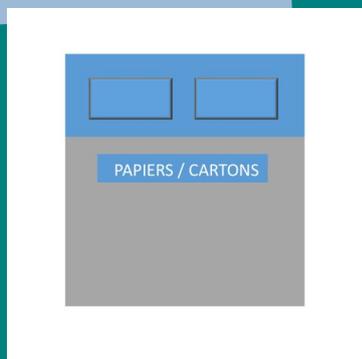
VOLMERANGE-LES-BOULAY

CHEMIN DE LOUTREMANGE
RUE PRINCIPALE - PARKING SALLE/ECOLE
PARKING DE LA DISTILLERIE

Collecte en apport volontaire

89 kg/an/hab de recyclables

Les fibreux



112 bornes **207 hab/borne***

** un ration de 250hab/borne préconisé par CITEO*

1er semestre 2 levées/mois

2ème semestre 4 levées/mois

Prestataire de collecte VEOLIA du 01/01 au 31/03

Et CITRAVAL depuis le 01/04

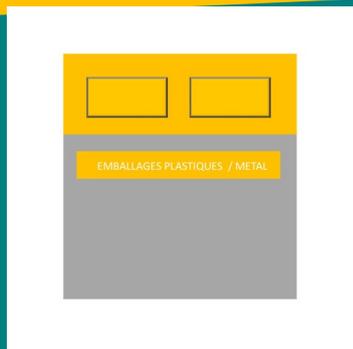
723 tonnes collectées

32kg/hab

Coûts de collecte et de traitement : **169 304 € TTC**



Les emballages en plastique/ en métal



112 bornes **176 hab/borne***

** un ration de 200hab/borne préconisé par CITEO*

18 bornes suppl. en renfort

entre 1 à 2 collectes/semaine

Prestataire de collecte CITRAVAL au 01/07



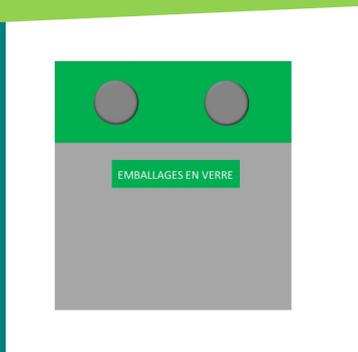
233 tonnes collectées 10kg/hab/6mois

Données du 1er semestre 2023

Coûts de collecte et de traitement : **179 603 €**



Les emballages en verre



113 bornes **203hab/borne***

** un ration de 250hab/borne préconisé par CITEO*

87 points

entre **1** et **2** collecte/mois

Prestataire de collecte SYDEME



809 tonnes collectées

35kg/hab/an

Coûts de collecte et de traitement : **69 141 €**



RECETTES VALORISATION DES RECYCLABLES

333 255 €

EMBALLAGES PLASTIQUES / METAL /
PAPIERS CARTONNETTES ET VERRE

Pour une collecte et traitement à 418 048 €

Delta 84 793 €

Les sacs orange du 01.01 au 30.06.23



Coûts de traitement des sacs orange :
344 438 €

Recettes de la valorisation des sacs
orange : **150 772 €**

580 tonnes collectées

Données du 1er semestre 2023

25kg/hab/6mois



Delta 193 666€ pour 1 semestre

On constate ...

Grâce au nouveau schéma de collecte, on observe une baisse des coûts de traitement des recyclables et des coûts de refus, qui diminuent grâce aux efforts de tri. Ces améliorations nous permettent de stabiliser la redevance et de maîtriser les augmentations liées à la collecte en porte à porte.

14% refus de tri

Soit une baisse de 16%

par rapport à 2022

Coût des refus de tri 2023 = 52 328 €

Refus composés d'objets, de textiles, verres, imbriqués, sacs fermés ...



Les collectes annexes



Bornes textiles

Collecte des vêtements, qu'ils soient en bon ou mauvais état (sauf s'ils sont moisis), ainsi que les chaussures, du linge de maison, maroquineries et peluches ...

Collecteur : TRI D'UNION puis LERELAIS et GGD.

34 bornes 150 tonnes collectés

Pas de coût de collecte, ni de traitement



Donnée nationale
3.9kg/hab/an

Donnée CCHPB
6.4kg/hab/an

Cartons professionnels

18 entreprises et commerçants bénéficient de cette collecte.

Elle a lieu toutes les 2 semaines en porte à porte. Elle est assurée par le chantier d'insertion. Cette option est majorée sur la redevance.

Ces cartons sont déposés en déchetterie et traités en centre de tri.



Biodéchets professionnels

Il s'agit d'une collecte spécifique hebdomadaire de biodéchets en vrac, ramassés dans des bacs à roulettes. Cette pratique permet le stockage des déchets biodégradables pour les gros producteurs. Cette option est majorée sur la redevance.

Coût de collecte et traitement :

17 187€ soit 143€ /tonne/an
-4% par rapport à 2022

122 tonnes collectées

34 professionnels concernés





Les déchetteries communautaires

BOULAY

Bannay / Bettange / Bionville-sur-Nied / Brouck / Boulay-Moselle / Condé-Northen / Coume / Deting / Éblange / Gomelange / Guinkirchen / Helstroff / Hinckange / Mégange / Momerstroff / Narbéfontaine / Niedervisse / Obervisse / Ottonville / Piblange / Roupeldange / Téterchen / Valmunster / Varize-Vaudoncourt / Velving / Volmerange-lès-Boulay.

Ouvertures

Lundi de 14h à 18h / du mardi au vendredi de 10h à 12h et de 14h à 18h / samedi de 9h30 à 12h et de 14h à 18h / dimanche de 10h à 12h

52 378 visites
30.50€/Habitant

-6% Baisse de la fréquentation par rapport à 2022

DALEM

Berviller-en-Moselle / Château-Rouge / Dalem / Falck / Hargarten-aux-Mines / Merten / Oberdorff / Rémering / Tromborn / Villing / Vœlfling-lès-Bouzonville.

Ouvertures

Lundi, mercredi et vendredi de 14h à 18h / mardi et jeudi de 10h à 12h et de 14h à 18h / samedi de 9h30 à 12h et de 14h à 18h

30 299 visites
38.90€/Habitant

+5% Augmentation de la fréquentation par rapport à 2022

DEPOTS DE DECHETS VERTS à OBERDORFF

Ouvertures

les mardis et vendredis de 16h à 18h du 1er mars au 31 octobre

467 visites

Les chiffres clés

Coût traitement et fonctionnement des déchetteries : **781 262 €**

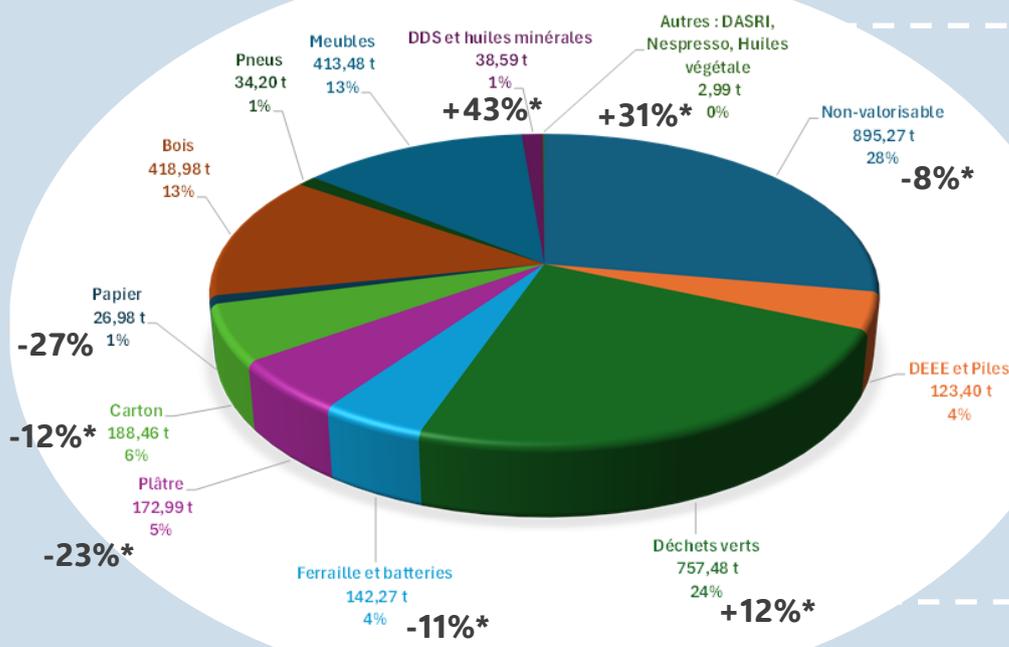
Les projets 2024

Mise en place d'un éclairage LED sur les déchetteries de Dalem et Boulay

Mise en place de la « REP Bâtiment » : bennes plastiques durs / souples et polystyrène, collecte éco financé des bois, du plâtre et des gravats. Tous les déchets issus du bâtiment seront concernés.

Renouvellement de la signalétique en déchetterie de Boulay et Dalem : pour une meilleure compréhension des consignes et orienter les usagers.

Tonnages collectés à BOULAY hors gravats

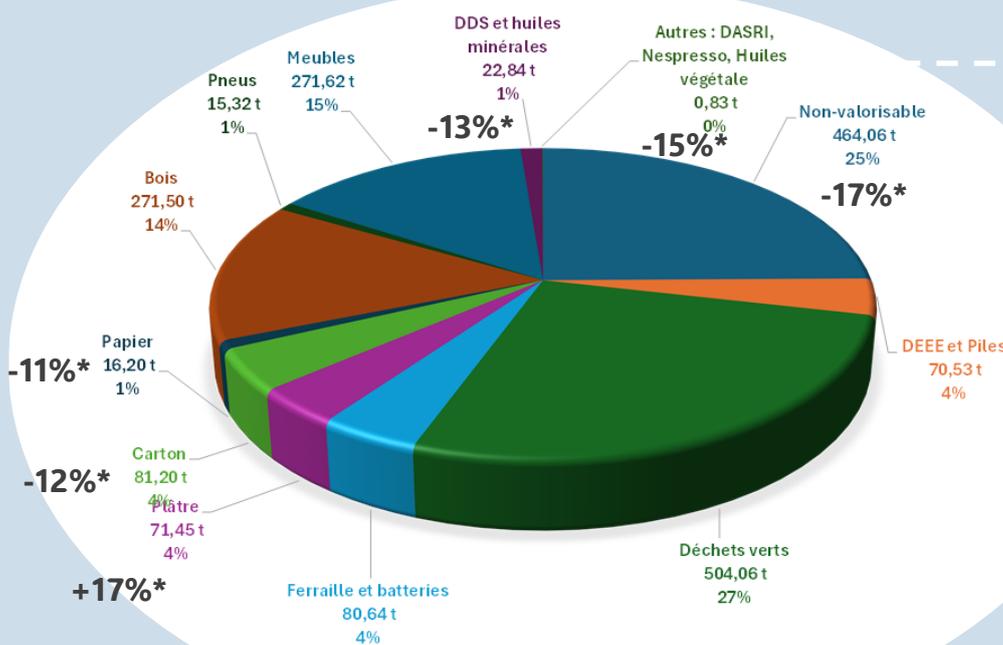


3 215 tonnes traitées

+33% tonnes depuis 2022

* par rapport à 2022

Tonnages collectés à DALEM hors gravats



1 870 tonnes traitées

+6% tonnes depuis 2022

* par rapport à 2022

5 085 tonnes traités sur l'ensemble des déchetteries

3 856t de gravats collectés sur les 2 déchetteries

Non comptabilisés dans les tonnages totaux afin d'éviter de fausser les données en raison du poids important des déchets inertes

Déchets acceptés



Quelques consignes à respecter :



VOLUME ACCEPTÉ

Afin de permettre l'accès à chaque usager, les volumes journaliers sont limités à 1m³ pour les gravats et 3m³ pour le restant.

Les sacs fermés sont interdits en déchetterie :

Le gardien contrôle le contenu du sac pour s'assurer que les déchets qu'il contient sont bien **non recyclables**.



Astuces :

Je trie d'abord tous mes déchets à domicile. Il n'est pas utile de se déplacer à la déchetterie pour des emballages ou des journaux. Je les dépose dans la borne prévue à cet effet dans ma commune.



Le tri est obligatoire en déchetterie

Le tri permet de limiter les coûts de traitement, grâce à la revente des matières. En effet, grâce au bon geste de tri mes déchets sont valorisés.
Le tri est un geste citoyen, utile à l'environnement.

En cas de non respect, la collectivité se réserve le droit de désactiver l'accès à la déchetterie de l'utilisateur concerné.



Dépôt des meubles démontés :

Il est impératif de venir en déchetterie avec les meubles déjà démontés, afin de faciliter le dépôt et d'optimiser le volume de la benne. Au besoin, une masse est mise à disposition pour effectuer soit même le démontage.



Accès déchetterie : respect des horaires

Les déchetteries ferment leurs portes **10 min avant la fermeture** des sites afin d'évacuer les lieux.

Les chiffres clés

BOULAY La redevance

Coût selon la composition du foyer 2023

Part fixe : 105 €/foyer/an

Part variable : 97 €/habitant/an

Nombre de personne au foyer	Coût annuel
1	202 €
2	299 €
3	396 €
4	493 €
5	590 €
6	687 €

DALEM La redevance

Coût selon la composition du foyer 2023

Part fixe : 105 €/foyer/an

Part variable : 105 €/habitant/an

Nombre de personne au foyer	Coût annuel
1	210 €
2	315 €
3	420 €
4	525 €
5	630 €
6	735 €

Les recettes du service

Pour le Pays Boulageois :

2 473 218,68 €

Pour la Houve :

1 480 059,46 €

Les dépenses du service

Pour le Pays Boulageois :

2 714 712,42 €

Pour la Houve :

1 580 410,52 €

Année comptable particulière :

Nous avons procédé à des écritures comptables à la suite du rescrit de TVA gagné par le SYDEME.



Les actions 2023



collecte de jouets solidaires

du 18 au 26 novembre 2023

10 sites participants, m3 de jouets collectés = dons EMMAUS FORBACH

Mise en place projet : bornes hors foyer

Afin de renforcer le territoire de permettre à certaines structures de trier leur déchets, CITEO a proposé une subvention pour l'achat et la mise en place de bornes jaunes qui ont été installées à proximité des aires de jeux et de sport, des commerces, entreprises et des lieux d'accueil comme la cantine centrale, les collèges, Moissons nouvelles, la maison de retraite, l'ESAT.



Remise en sécurité des hauts de quai de la déchetterie de Boulay.



Les projets 2024

- Campagne de sensibilisation du tri pour les professionnels
- Reconduction de la collecte de jouets solidaires.
- Animations en milieu scolaire
- Déploiement du tri sur les structures collectives



29 a rue de Saarlouis

57220 BOULAY

03 87 79 52 90

contact@cchpb.net